



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

*Rentrée scolaire au Québec*

## **Le plan sanitaire du ministre Roberge n'inspire pas la confiance chez les profs**

**Montréal, 27 août 2020** – Si les enseignantes et enseignants manifestent leur volonté d'enseigner en présence des élèves dans le cadre de la nouvelle année scolaire, ils jugent sévèrement le plan sanitaire présenté par le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, le 10 août dernier, selon une consultation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui s'est déroulée du 21 au 26 août et à laquelle plus de 3 800 de ses membres ont participé.

En effet, ils sont près de 7 profs sur 10 à juger (67,2 %) que le plan sanitaire du ministre Roberge ne leur inspire pas confiance. Ils sont aussi 6 profs sur 10 (61 %) à être d'avis, en tenant compte du nombre d'élèves et de membres du personnel, que le plan sanitaire présenté par le ministre Roberge ne permettra pas d'assurer la sécurité dans leur établissement scolaire. Près de 5 profs sur 10 (46,7 %) auraient préféré une présence alternée des élèves dans l'établissement.

« Le 10 août dernier, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, présentait son plan sanitaire actualisé pour la rentrée scolaire 2020 de tous les élèves, jeunes et adultes, du Québec. Par l'entremise d'une consultation qui a été menée auprès de ses membres, la FAE voulait savoir comment les enseignantes et enseignants anticipaient l'effet qu'auront les récentes mesures annoncées par le ministre Roberge sur leur sentiment de sécurité. Dans le contexte de la rentrée scolaire 2020, la réponse des profs est claire : le gouvernement ne doit pas uniquement faire en sorte que les ressources qui permettent d'assurer la sécurité des personnels et des élèves soient disponibles, il doit aussi poser les gestes qui contribueront de manière positive au sentiment de sécurité des profs », a indiqué le président de la FAE, Sylvain Mallette.

### **Présentation des résultats**

- **Équipements de sécurité**

Les profs sont d'avis que le masque/couvre-visage (59,7 %), la visière (52,5 %) et l'écran de protection en Plexiglas installé sur leur bureau (53,2 %) sont les équipements de sécurité les plus adaptés pour à la fois enseigner et se protéger en présence des élèves. De plus, 6 profs sur 10 (62 %) considèrent que les règles relatives au port du masque/couvre-visage dans leur établissement scolaire ne sont pas suffisantes.

- **Prise de température**

Près de 6 profs sur 10 (59 %) considèrent que la prise de température des élèves qui entrent chaque matin dans leur établissement renforcerait leur sentiment de sécurité.

- **Distanciation sociale**

Moins d'un prof sur 10 (9 %) est d'avis qu'il pourra assurer en tout temps une distanciation de deux mètres entre lui et ses élèves. Près de 4 sur 10 (39,3 %) estiment qu'il sera

possible d'assurer de manière occasionnelle seulement une distanciation de deux mètres, alors que plus de 4 profs sur 10 (43,2 %) sont d'avis qu'il sera tout simplement impossible d'assurer une distanciation de deux mètres.

- **Fréquentation scolaire et taille des groupes d'élèves**

Plus de 6 profs sur 10 (62,5 %) jugent que pour assurer une distanciation sociale sécuritaire, il aurait été préférable que la taille des groupes soit réduite en fonction d'un horaire alterné.

- **Niveau de confiance à l'endroit des directions d'établissement et des centres de services scolaires (CSS)**

Si près de 6 profs sur 10 (59,3 %) disent avoir confiance en leur direction d'établissement pour mettre en application le plan sanitaire présenté par le ministre Roberge en fonction des réalités de leur milieu, ils sont à peine 3 sur 10 (34,9 %) à avoir confiance en leur centre de services scolaires pour faire de même.

### **La FAE entend demeurer vigilante**

Considérant qu'il n'y a pas de risque à prendre avec la COVID-19, la FAE mène actuellement des travaux pour valider le plan sanitaire du ministre Roberge. Enfin, la FAE rappelle qu'elle a mis en ligne une plateforme : « [Ça cloche? Dites-le-nous.](#) ». Celle-ci permet aux enseignantes et enseignants de transmettre à leur syndicat local et à la FAE, en toute confidentialité, ce qu'ils observent sur le terrain et ce qui leur paraît anormal. Ces signalements permettent au syndicat local et à la FAE de veiller au respect des droits des profs en matière de santé et de sécurité au travail en période de pandémie de COVID-19.

### **Profil de l'organisation**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au service des communications, au 514 603-2290 ou à [mj.nantel@lafae.qc.ca](mailto:mj.nantel@lafae.qc.ca)